



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Gagny

Description du poste

La CPTS de Gagny recrute, sous le statut autoentrepreneur, 3 jours /semaine un ou une assistante de coordination ayant pour missions principales d'assurer la gestion administrative de la CPTS, d'intervenir en soutien de l'organisation logistique de projets de santé et d'optimiser la gestion de l'activité de l'association.

Le poste est directement rattaché au directeur de l'association. Temps de télétravail important.

Au quotidien, les interlocuteur-ices selon les missions peuvent être les suivant-es :

- Les prestataires
- Membres de la CPTS
- Les partenaires.

I. Missions

- Appui administratif en fonction des besoins
- Assurer l'accueil téléphonique, courriel et physique
- Participer et/ou Rédiger des supports de communication interne et externe : comptes rendus, PV, rapports, bilan d'action, ...
- Préparation des documents de réunions
- Gestion de l'annuaire
- Gestion et suivi des adhésions
- Organiser et gérer des réunions de travail et éventuellement y participer

Toute tâche annexe relevant de sa qualification lui serait demandée pour les besoins de l'organisation.

II. Connaissances et compétences requises

- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques (Word, Excel, ppt, outils web : canva, ...)
- Bonnes compétences rédactionnelles ;

III. Qualités requises

- Rigueur, méthode, organisation, souci de qualité du travail produit ;
- Aisance relationnelle ;
- Compréhension d'un environnement et adaptation aux évolutions organisationnelles ;
- Force de proposition ; Capacités d'initiative et de rendre compte ;
- Autonomie.

Les candidatures : CV et lettre de motivation sont à envoyer à contact@cpts-gagny.fr

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé a pour objectif de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité, par une meilleure coordination des acteurs qui la composent, au service de parcours de santé structurés, afin de répondre aux besoins de santé de la population locale.